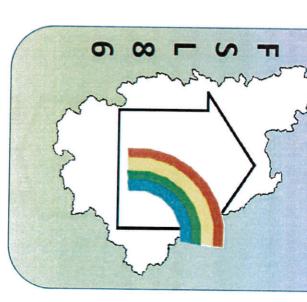
Fonds Solidarité Logement de la Vienne



**ASSUMER SA COMSOMMATION ENERGETIQUE** 

SE MAINTENIR DANS SON LOGEMENT

**ACCEDER A UN LOGEMENT** 





Permanences Téléphoniques : 86360 Chasseneuil du Poitou Téléport 2 - AV. René Cassin 10h à 12h et 14h à 16h Du Lundi au Vendredi Maison de l'habitat Du lundi au vendredi 05.49.47.28.86 Accueil public 8h30 à 12h FSL 86

roundcube.optimails.com (2456×3484)



## Vous êtes:

une personne majeure, vivant enfant(s), seule ou en couple, avec ou sans

## et:

- vous souhaitez accéder à un logement public ou privé,
- vous avez des difficultés à assurer le paiement de votre loyer,
- \* vous avez des difficultés à assurer d'énergie ou d'eau. le paiement de vos factures

assurer logement (factures, loyers...). ressources, financières, sous conditions logement (FSL) accorde des aides Le rencontrent fonds de solidarité pour le les des aux dépenses difficultés personnes pour leur

# Qui peut en bénéficier ?

# Les aides du FSL s'adressent :

- aux locataires du parc public ou privé,
- au locataire et au propriétaire occupant pour

## Conditions d'attribution

doit être situé dans le département de la Vienne

économique du ménage. composition de la famille et à la situation coût du logement doit être adapté à

## Démarche

# Selon votre situation, vous devez vous adresser:

- au FSL de la Vienne pour une aide à l'accès dans un logement,
- a un travailleur social pour un impayé de loyer ou une dette d'énergie ou d'eau.

\*

\*

votre besoin (Accès, Maintien, Energie-eau). La demande est faite sur un formulaire adapté à

- aux propriétaires occupants,

÷

l'énergie et l'eau.

Le logement doit être la résidence principale, il

L'aide est octroyée sous réserve du maintien

d'une subvention. dans les lieux, sous la forme d'un prêt et/ou (ENERGIE-EAU) Aides pour les impayés d'énergie et d'eau

ou d'eau, ou d'aider à l'approvisionnement en dette liée à une facture impayée permettant combustible (Fioul, Bois,...). d'éviter une coupure de la fourniture d'énergie L'aide est destinée à faciliter l'apurement d'une Aides pour l'ACCES dans un logement :

- dépôts de garantie (Prêt)
- 1er loyer (subvention),
- frais d'agence (subvention ou prêt),
- ouvertures des compteurs (subvention)
- déménagement (subvention),
- assurance habitation (subvention),
- le cautionnement couvrant 12 mois d'impayés de loyer sur 3 ans.



Aides pour impayés de loyer (MAINTIEN)